

Sophie Pinot *

Qu'est-ce qu'un cartel ** ?

Quand j'ai commencé à entendre parler des cartels comme dispositifs de travail dans l'EPFCL, je trouvais cette dénomination assez singulière, le fil de mes associations me faisait immédiatement penser aux cartels de la drogue, celui de Medellín notamment. C'est curieux ce qui peut résonner de la langue.

« Cartel » vient de l'italien *cartello*, affiche, lettre de défi, et du latin *charta*, feuille de papier. Quelque chose demande donc à s'écrire et à se lire ou à se lire et à s'écrire. Selon les époques : c'était la carte, le papier par lequel on provoquait quelqu'un en duel ; c'est aussi le cartouche ornemental qui entoure certaines pendules ; ou la petite plaque informative placée à proximité d'une œuvre artistique ou d'un objet exposé... là le cartel est cette chose qui sert de support, d'identification. Un cartel, c'est aussi une entente réalisée entre plusieurs, en vue d'une action commune. Nécessité alors de prendre la mesure de ce qui oriente cette entente. Selon que l'on se situe dans le champ de l'économie, du droit, de la politique ou de l'histoire, ce plusieurs peut tout aussi bien être : des entreprises d'un même secteur d'activité, des pays, des groupements professionnels, syndicaux, politiques, etc. L'action commune peut avoir pour visée de limiter l'offre d'un produit ou d'orienter la concurrence, autrement dit d'influencer le marché à l'avantage des entreprises, pays ou groupements en question. Pourrait-on dire là : le cartel, ce qui modifie quelque chose du jeu de l'offre et de la demande ?

* [↑](#) Membre de la Commission Cartel de l'EPFCL 2025-2026, avec Brigitte Hatat (Pôle 14, responsable de la Commission), Marie-Thérèse Gournel (Pôle 9) et Eléfhéria Salamé (Pôle 14).

** [↑](#) Ce texte a été retravaillé à la suite d'une intervention le samedi 4 octobre 2025 à Toulouse lors d'une rencontre inter-cartels organisée par le Pôle 6, Gay sçavoir en Midi toulousain, en préparation des Journées nationales de l'EPFCL de 2025, « L'aventure psychanalytique et sa logique ». Françoise Galinon et Marie-Cécile Maury, élues-déléguées du Pôle 6, souhaitent mettre en avant le travail en cartel, « réveiller la question des cartels » était leur désir. Un grand merci à elles et à leurs collègues du Pôle 6 pour cette invitation.

Cartel de l'OPEP, cartel des gauches ou cartel de Medellín, le cartel semble toujours « cartel de ... ».

Qu'en est-il du cartel dans le champ de la psychanalyse ?

C'est lors de la fondation de son école ¹, l'ÉFP (l'École freudienne de psychanalyse), en 1964, que Jacques Lacan invente ce nouveau dispositif de travail qu'il nomme cartel. « Cartel de ... » l'École. L'École, « organisme où doit s'accomplir un travail ² » : celui de l'enseignement de la psychanalyse, celui de la formation du psychanalyste. Dans son acte de fondation, Lacan nous dit que le cartel est l'un des deux accès qu'il définit pour s'engager dans l'École, le second étant le *cardo*. Si le *cardo* est « comité d'accueil » de celui ou celle qui demande à être membre de l'École, celui ou celle qui y candidate, l'entrée à l'École peut aussi se faire au titre du cartel. Le cartel ne nécessite pas que chacun des membres soit membre d'École. Le cartel, lieu du principe d'une élaboration soutenue à plusieurs, mais un plusieurs limité : « petit groupe ³ », comme le dit Lacan, « constitué par choix mutuel ⁴ ».

Le fait que ce soit un petit groupe a toute son importance. Que l'entente ne vire pas à la religion ni au trafic d'influence. Je cite Lacan en 1964 : chaque groupe se compose de « trois personnes au moins, de cinq au plus, quatre est la juste mesure. PLUS UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun. Après un certain temps de fonctionnement [ça ne dit rien de la durée de ce temps de fonctionnement], les éléments d'un groupe se verront proposer de permuter dans un autre ». En 1980, au moment de la dissolution de son école créée seize ans plus tôt, Lacan affine la formalisation du cartel, il ne parle plus que de quatre personnes ⁵. Le nombre minimal exigible, sans que le groupe soit trop nombreux (de 4 à 6), semble trouver une limite (4 + 1). Pourquoi Lacan insiste-t-il sur la nécessité de la limitation du nombre ? Limiter le nombre permet de sortir de l'anonymat (qui préside à la communauté, religieuse ou autre), chacun y porte son nom, sans pour autant nommer à tort et à travers.

Pour ce dispositif de cartel qu'il invente, Lacan fait une autre précision : si le petit groupe est limité dans son nombre, le découpage de ce nombre a son importance. Revenons sur la fonction du *plus-une*, puisque

1.  J. Lacan, « Acte de fondation », (1964), dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001.

2.  *Ibid.*, p. 229.

3.  *Ibid.*

4.  *Ibid.*, p. 235.

5.  J. Lacan, *D'écologie*, séminaire inédit, leçon du 11 mars 1980.

c'est comme ça qu'il l'énonce en 1964, même si on entend plus communément la formulation *plus-un*. En 1975, lors des Journées d'étude de l'EFP de novembre, Lacan revient sur la fonction des cartels dans l'École et notamment sur ce « un en plus » : « ce qui se rajoute à un nombre fini ⁶ ». Quelques mois auparavant, lors des Journées des cartels de l'EFP d'avril 1975, il énonçait : « L'infinitude latente, c'est justement ce qui est le plus-une ⁷. » Le nombre fini du petit groupe ne forme pas un tout. Ce *plus-une* est le signe d'un trou. Le trou, ce qui permet d'approcher le réel. Cette *plus-une*, si ce doit être quelqu'un, n'est pas une personne en particulier, ça peut être n'importe quelle personne du groupe, toujours présente mais toujours méconnue ⁸. N'est-ce pas en tant que fonction qu'elle opère, en tant que lieu qui porte ? « PLUS-UNE », n'est-ce pas celle de qui le cartel parle ? Celle qui est au centre de son travail ? La psychanalyse. Parler de la psychanalyse comme les mathématiciens parlent de la mathématique, dit Lacan à plusieurs reprises, et essayer d'en faire quelque chose de transmissible.

Si le cartel est entente réalisée entre plusieurs, en vue d'une action commune, dans le champ de la psychanalyse, cette action, orientée par la *plus-une*, est celle d'un certain travail à accomplir. Celui de la formation du psychanalyste et de l'enseignement de la psychanalyse. Il y a là une responsabilité de l'École : la psychanalyse a des effets et « le contrôle s'impose dès le moment de ces effets et d'abord pour en protéger celui qui y vient en position de patient ⁹ ». Formation pour qu'il y ait du psychanalyste, à ne pas confondre avec les psychanalystes. Dans son « Acte de fondation », Lacan s'adresse non seulement au praticien en formation, celui ou celle amené « à prendre une responsabilité si peu que ce soit analytique », mais aussi à tous ceux et celles « en mesure de contribuer à l'expérience psychanalytique », praticiens pas nécessairement « sujets psychanalysés ». L'École a à apprendre de quiconque qui peut contribuer à apporter aux analystes quelque matériel qui puisse faire support à leur pratique ¹⁰. Lacan ne s'adresse-t-il pas à ceux, psychanalystes ou non, qui s'intéressent à la psychanalyse en acte ? C'est ainsi qu'il conclut son « Acte de fondation » : « C'est à eux que s'ouvre l'École pour qu'ils mettent à l'épreuve leur intérêt,

6.  J. Lacan, « Journées d'étude de l'École freudienne de Paris », 9 novembre 1975, *Lettres de l'École freudienne*, n° 24, Paris, 1978, p. 247-250.

7.  J. Lacan, « Journées des cartels de l'École freudienne de Paris », 12 avril 1975, *Lettres de l'École freudienne*, n° 18, Paris, 1976, p. 219-229.

8.  *Ibid.*

9.  J. Lacan, « Acte de fondation », art. cit., p. 235.

10.  J. Lacan, « Journées des cartels de l'École freudienne de Paris », séance de clôture, 13 avril 1975, dans *Lettres de l'École freudienne*, n° 18, op. cit., p. 263-270.

ne leur étant pas interdit d'en élaborer la logique ¹¹. » Si les cartels se généralisent dans toute institution (comme groupe de travail), le cartel tel que pensé par Lacan est non seulement ce lieu où se soutient le rapport de chacun à la psychanalyse, mais aussi ce lieu où penser la psychanalyse : lire, commenter, assimiler, s'appropriier les textes de la doctrine, mais peut-être aussi et surtout l'élaborer. Le cartel d'École, lieu où interroger l'École elle-même.

En 1980, quand Lacan dissout l'organisme qu'il a lui-même fondé en 1964 ¹², l'EPF n'est plus mais le dispositif du cartel est maintenu : il est « l'organe de base » du travail sur la psychanalyse. À ce moment-là, Lacan ne parle plus d'école mais de champ. On peut y entendre le souci d'éviter l'effet de colle dans lequel on ne peut que s'engluier quand on est plusieurs, et la volonté toujours présente de lutter contre un « enkystement de la pensée ¹³ ». Le champ, déjà présent en 1964 dans l'« Acte de fondation » : celui ouvert par Freud et dont Lacan appelait à restaurer le soc tranchant de la vérité, celle qui concerne le réel. Le soc, cette lame de charrue qui tranche la terre et amorce le soulèvement nécessaire pour semer, planter...

L'Autre est toujours là d'avant, c'est la loi de la parole, on n'y échappe pas. Pour autant, n'est-il pas pertinent de s'intéresser à ce qui fonde ce qui a été dit avant ? Que redire ne soit pas juste ressasser, répéter, ni faire ritournelle. Que redire soit l'occasion de trouver à redire. Que redire soit l'occasion d'un dire qui va sonner différemment et se faire entendre autrement. Entendre une nuance a toute son importance pour que surgisse du nouveau, de l'inédit... déjà au un par un. Quelle que soit la forme qu'il prenne ¹⁴, le cartel n'est-il pas un lieu propice à ce travail-là, à cette production-là ? Le cartel, « organe de base de l'École », nous a dit Lacan, dont la structure repose sur quatre pieds : la limitation dans son nombre et dans sa durée, la « plus-une », le tirage au sort et l'adresse à l'École ¹⁵. Qu'en est-il aujourd'hui ? La journée des cartels de l'EPFCL-France du 19 septembre 2026 sera une occasion de mettre cette question au travail.

11.  J. Lacan, « Acte de fondation », art. cit., p. 240.

12.  J. Lacan, *D'écolage*, op. cit.

13.  J. Lacan, « Acte de fondation », art. cit., p. 238.

14.  Cartel de lecture de textes et séminaires, de travail de concepts théoriques, de questions cliniques ou de psychanalyse et politique, telles sont les rubriques du catalogue des cartels de l'EPFCL. On peut aussi de plus en plus entendre le cartel être dit « éphémère ». Cartel de la passe et cartel international d'École.

15.  Je remercie Sidi Askofaré d'en avoir rappelé l'importance lors de cette journée de travail à Toulouse.